

Spécialité : espaces naturels, espaces verts

Option : production de plantes : pépinières et plantes à massif ; floriculture

I. Connaissances théoriques de base

- Identifier les végétaux (nomenclature horticole), les différents groupes d'êtres vivants et les ennemis des cultures (adventices, auxiliaires...).
- Connaître les cycles végétatifs.
- Connaître les supports de culture (sols et substrats).
- Connaître les matières consommables (amendements, engrais, substrats...).
- Identifier les matériaux et le matériel :
 - les petites fournitures (tuteurs, attaches, emballages, étiquettes...);
 - le matériel horticole (automoteurs, moteurs 2 et 4 temps, travail du sol, mise en culture, protection phytosanitaire...);
 - les abris et leurs équipements (serres, systèmes de chauffage et d'irrigation...).

II. Mise en œuvre

- Multiplier des végétaux (préparation du support) en utilisant les techniques appropriées : semis, bouturage, greffage, division de touffe.
- Installer une culture en pleine terre : préparation du sol, préparation du plant, repiquage et plantation, tuteurage.
- Installer une culture hors sol et sans sol : préparation du substrat, repotage, préparation du plant, plaçage, repiquage, distançage, empotage, soins
- Assurer la conduite de la culture : nutrition hydrique, minérale et carbonée ; entretien du sol, contrôle de la croissance.
- Contrôler la mise à fleur et la fructification : taille et traitements hormonaux, pollinisation...
- Protéger les cultures contre les ennemis, les aléas climatiques...
- Réaliser la récolte et le conditionnement des végétaux : stade de récolte, techniques de récolte, tri, calibrage, conditionnement, stockage...

III. Hygiène et sécurité du travail

- Nettoyer le chantier (finition), et entretenir le matériel.
- Rapatrier le matériel, les matériaux, ranger les outils notamment les plus tranchants.
- Connaître et respecter les règles d'hygiène et de sécurité :
 - sécurité liée aux produits (notamment phytosanitaire), aux matériaux utilisés (nuisances, nocivité, toxicité...) et à l'utilisation de l'outillage (blessure, coupure, brûlure, risque électrique...);
 - sécurité des installations électriques, sécurité des personnes ;
 - sécurité liée au métier : manutention de charges lourdes.
- Connaître et porter les équipements de protections individuelles nécessaires (gants, chaussures de sécurité...).
- Avoir les gestes et postures adaptés.
- Connaître les différents types d'extincteurs et savoir les utiliser.